N°SIRET 511 872 830 00027
N° AGREMENT 91660143766

Centre de Formation des Métiers de l'Artisanat

HABILITATION ELECTRIQUE BR-BC NON ELECTRICIENS

PERSONNES CONCERNEES :
Personnel possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

DUREE
3 jours - 24 heures

CALENDRIER DE LA FORMATION
25 – 26 – 27 /06 /2018

HORAIRES
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

LIEU
Maison de l'Artisan – 35 rue de Cerdagne 66000 PERPIGNAN

COUT DE LA FORMATION (par personne)
816 € non assujetti à la TVA

OBJECTIF
A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BT. Ils pourront opérer en toute sécurité sur une partie d'une installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions hors tension ou au voisinage.
de sécurité liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage.

PRE-REQUIS
Personnel possédant des compétences en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle. Etre munis des équipements de protection individuelle (à minima écran facial, gants isolants, dispositif de vérification d'absence de tension VAT) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

Sensibilisation aux risques électriques
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Domaines de tension
- Les zones d'environnement

L'habilitation
- Les textes réglementaires
- Définitions
- Les acteurs, leurs rôles

Principes généraux de la prévention
- Mise en sécurité d'un circuit
- Manœuvres en consignation, rôle des différents intervenants
- Interventions au voisinage de pièces nues sous tension en B.T
- Matériels et équipements de protection

Chargé d'intervention
- Les interventions en basse tension
- Les limites des interventions
- Déroulement d'une intervention
- Mesurage

Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension
- Travaux hors tension
- Relation avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux de consignation
- Niveaux d'habilitation, limites
- Exécution des travaux
- Documents applicables
- Mesures de prévention à appliquer lors d'un travail
- Instructions spécifiques aux essais

Chargé de consignation
- Relation avec le chargé d'exploitation électrique et le chargé de travaux
- La consignation

Procédures en cas d'accidents ou d'incendie d'origine électrique
Evaluation des acquis

Maison de l'Artisan
35, rue de Cerdagne
CS 59912 / 66962 Perpignan Cedex
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax 04 68 35 52 05
Mail : contact@upa66.fr / Site : upa66.fr